



Enquête mensuelle dans l'hôtellerie au 2<sup>e</sup> trimestre 2014

## Nouvelle baisse de la fréquentation hôtelière

Avec 169 400 nuitées au 2<sup>e</sup> trimestre 2014, la fréquentation des hôtels classés réunionnais recule de 7 % par rapport au 2<sup>e</sup> trimestre 2013. Les établissements de 1 ou 2 étoiles sont les plus touchés (- 19 %) alors que le haut de gamme se renforce (+ 2 %).

Françoise Legros

Après un 1<sup>er</sup> trimestre morose, la fréquentation hôtelière à La Réunion baisse à nouveau (*figure 1*). Avec 169 400 nuitées au 2<sup>e</sup> trimestre 2014, la fréquentation des hôtels classés (*méthodologie*) recule de 7 % par rapport au 2<sup>e</sup> trimestre 2013. La baisse de la fréquentation a été particulièrement forte au mois de mai (- 18 %).

Les établissements de 1 ou 2 étoiles sont les plus affectés (- 19 %). En plus d'une baisse de fréquentation, ils pâtissent de fermetures d'hôtels enregistrées sur le trimestre.

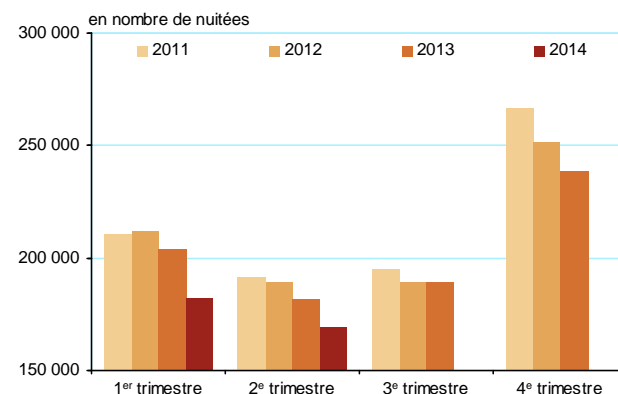
En revanche, la fermeture partielle pour travaux d'un établissement n'a pas entamé la fréquentation des hôtels de catégories supérieures (4 ou 5 étoiles). Ils profitent au contraire d'une embellie, avec une fréquentation en hausse de 2 %.

La fréquentation recule plus fortement dans la région Sud (- 10 % contre - 8 % dans l'Ouest et - 2 % dans le Nord-est).

Le taux d'occupation progresse légèrement par rapport au 2<sup>e</sup> trimestre 2013, + 0,4 point (*figure 2*). En effet, le nombre de chambres occupées diminue moins fortement que le nombre de chambres offertes (respectivement - 2 % et - 3 %). Il recule dans les hôtels de 1 ou 2 étoiles (- 4 points). En revanche, il progresse légèrement pour les hôtels de catégorie supérieure : + 1 point pour les hôtels de 4 ou 5 étoiles et + 2 points pour les hôtels 3 étoiles. ■

### 1 La fréquentation des hôtels recule de 7 %

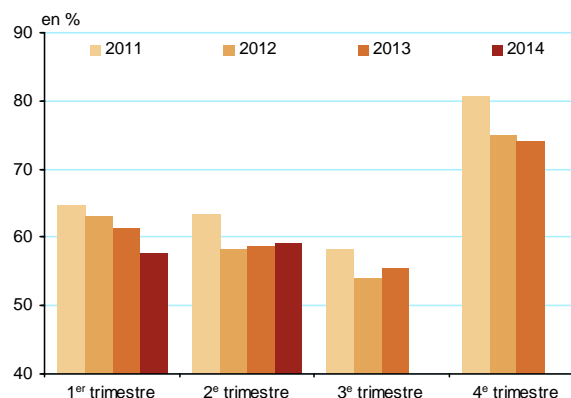
Fréquentation des hôtels classés de 2011 à 2014



Source : Insee et DGCS, Enquêtes de fréquentation hôtelière.

### 2 Le taux d'occupation des hôtels progresse légèrement

Taux d'occupation des hôtels classés de 2011 à 2014



Source : Insee et DGCS, Enquêtes de fréquentation hôtelière.

### 3 Fréquentation hôtelière à La Réunion au 2<sup>e</sup> trimestre

	2012	2013	2014	en nombre Évolution 2014 / 2013
Nombre de nuitées	189 200	181 700	169 400	- 6,8 %
Chambres occupées	112 100	112 900	110 200	- 2,4 %
Offre de chambres	192 600	192 200	186 100	- 3,2 %
Taux d'occupation	58,2 %	58,8 %	59,2 %	0,4 pt

Source : Insee et DGCIS, Enquêtes de fréquentation hôtelière.

Champ : ensemble des établissements hôteliers classés (hors 9 nouveaux hôtels classés en 2014).

### Définitions

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie concerne les hôtels homologués (1 à 5 étoiles), et depuis janvier 2014 tous les hôtels de cinq chambres ou plus, qu'ils soient classés ou non. Cependant, cette publication ne tient pas encore compte de cette extension de champ. Elle le fera lorsque des éléments de comparaison sur un an seront disponibles.

L'enquête concerne toute la clientèle, que celle-ci soit résidente à La Réunion ou non.

Le **taux d'occupation** est le rapport entre le nombre de chambres occupées et le nombre de chambres offertes par les hôtels ouverts.

Les **nuitées** sont le nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement. Deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit (1 nuitée = 1 personne x 1 nuit).

### 4 Nombre de nuitées et taux d'occupation

	Nuitées en nombre			Taux d'occupation en %		
	2013	2014	Évolution 2014 / 2013 en %	2013	2014	Évolution 2014 / 2013 en points
1 ou 2 étoiles	41 400	33 700	- 18,6	57,6	53,8	- 3,8
3 étoiles	81 600	75 600	- 7,4	57,3	59,6	2,3
4 ou 5 étoiles	58 700	60 100	2,4	61,7	62,4	0,7
Nord-est	45 200	44 200	- 2,2	58,1	60,0	1,9
Ouest	101 600	93 800	- 7,7	63,8	62,8	- 1,0
Sud	34 900	31 400	- 10,0	48,3	49,0	0,7
<b>Ensemble</b>	<b>181 700</b>	<b>169 400</b>	<b>- 6,8</b>	<b>58,8</b>	<b>59,2</b>	<b>0,4</b>

Source : Insee et DGCIS, Enquêtes de fréquentation hôtelière.

Champ : ensemble des établissements hôteliers classés (hors 9 nouveaux hôtels classés en 2014).

### Méthodologie : la classification des hôtels

Les résultats publiés sont dorénavant exclusivement en nouvelle classification.

41 établissements ont été reclassés à ce jour : 32 ont confirmé leur précédent classement, 9 ont changé de catégorie (2 hôtels sont passés de deux à trois étoiles, 5 hôtels sont passés de trois à quatre étoiles, 2 hôtels sont passés de quatre à cinq étoiles).

L'ancienne catégorie est conservée pour 5 établissements qui n'ont pas fait la demande de nouveau classement. L'ancienne classification est officiellement obsolète depuis le 23 juillet 2012.

De plus, 9 nouveaux établissements entrent dans le champ de l'enquête. Leurs données ne sont actuellement pas prises en compte. Elles le seront lorsque des éléments de comparaison sur un an seront disponibles.

18 établissements déjà existants et non classés sont également entrés dans le champ depuis janvier 2014. Leurs données seront également prises en compte lorsque des éléments sur un an seront disponibles.

La présente publication porte sur les 46 hôtels de La Réunion déjà classés en 2012.

### Pour en savoir plus :

- Les séries longues sur [www.insee.fr/reunion](http://www.insee.fr/reunion), indicateurs Tourisme ;
- Legros F., « [La fréquentation touristique résiste au 1<sup>er</sup> semestre 2014](#) », *Insee Flash Réunion* n° 7, septembre 2014.
- Legros F., « [Le Tourisme à La Réunion en 2013 - Une baisse de fréquentation liée à un marché métropolitain en berne](#) », *Insee Partenaires* n° 30, avril 2014.



**Insee**  
Mesurer pour comprendre

Insee La Réunion-Mayotte  
Parc technologique de Saint-Denis  
10 rue Demarne - CS 72011  
97443 SAINT-DENIS CEDEX 9

Directrice de la publication :  
Valérie Roux

Rédactrice en chef :  
Claire Grangé

ISSN : 2275-4334

© Insee 2014